BULLETIN ANNUEL 2016

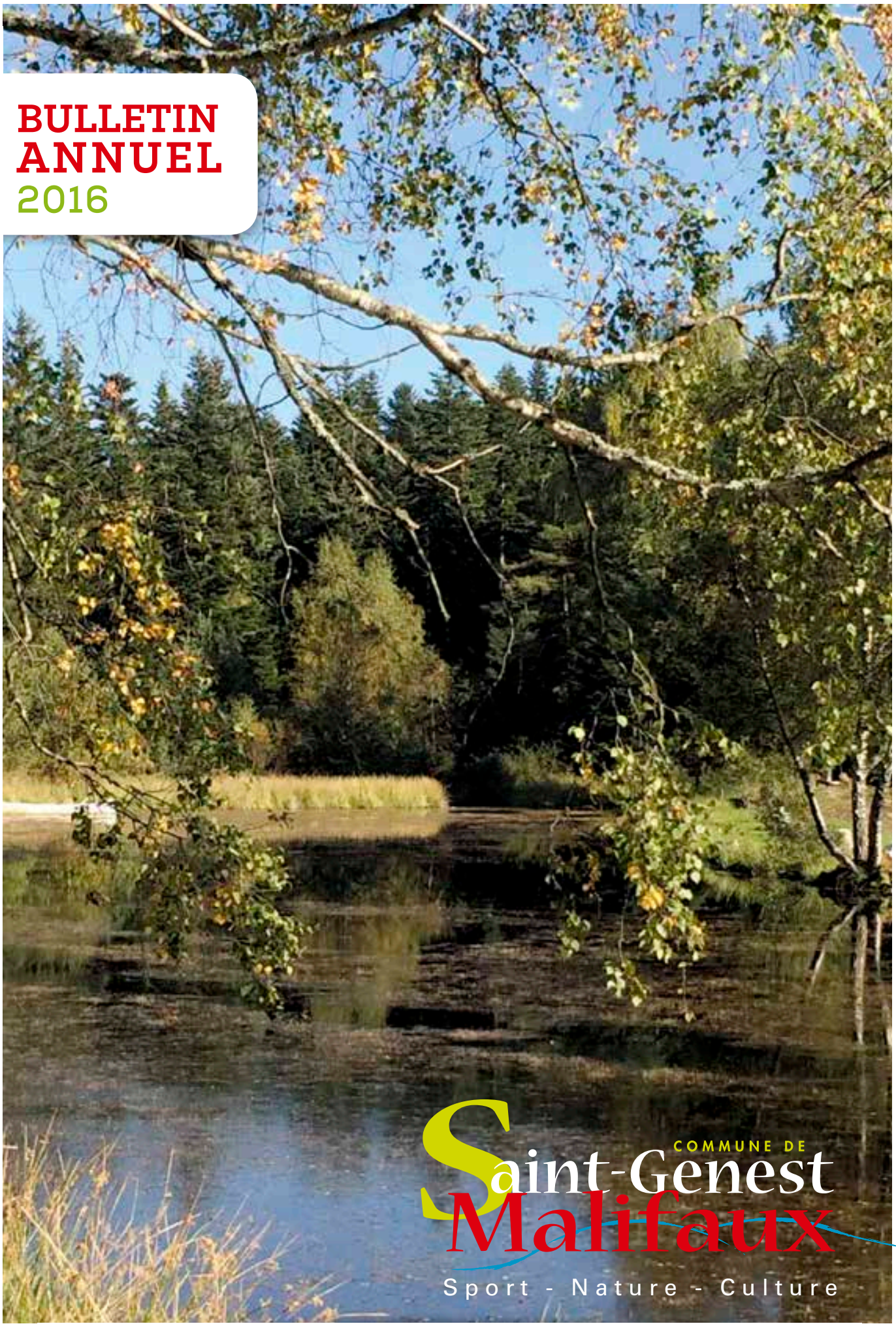

COMMUNE DE
Saint-Genest
Malifaux
Sport - Nature - Culture

www.st-genest-malifaux.fr

L' A.S CARTONNE a célébré de manière festive et conviviale **ses 20 ans** d'existence le 26 mars 2016 avec l'ensemble de ses 111 adhérents. Il règne au sein de notre Association, une très bonne ambiance.
Vous, qui êtes amateurs de jeux de cartes : coinche et tarot, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour jouer en toute convivialité et en toute sympathie ; vous serez, bien sûr les bienvenus chez nous.

CANTON GRIMP' :
Belle journée de poésie et d'émotions dans les rues de Saint-Genest-Malifaux à l'occasion du **20ème anniversaire** du club, Antoine. Le Menestrel a enchanté les spectateurs tout au long de ses déambulations dans les rues du village.

Dix ans : et oui voilà déjà **10 ans** que la troupe théâtrale **L'ESCAPADE** de Saint-Genest-Malifaux a vu le jour, a l'initiative de sa Présidente, Marie GRANGE. Un anniversaire bien marqué comme en témoigne le succès du thé dansant organisé par la troupe à cette occasion. L'ESCAPADE a pu souffler ses 10 bougies en votre présence toujours aussi fidèle et nombreuse, a partagé les très beaux gâteaux de l'amitié. Rendez-vous donc pour une autre décennie avec autant d'humour et d'entrain.

ANIMATIONS associatives

BICROSS SPEED RACING :
L'année 2015 fut très riche en évènements et résultats sportifs.
avec Axel JONDEAU :
1er pilote du BSR à passer pilote national pour la saison 2016
et Marion SEUX :
1ère pilote du BSR à participer à une manche Europe et mondiale ZOLDER

BASKET :
Équipe de basket championne de la Loire U20

Depuis le mois d'août, le club a embauché pour 3 ans Corentin SAUMET (pilote élite de Saint-Étienne) afin de développer le club.
Pour 2016, 3 pilotes sont qualifiés au championnat du monde à Medeline en Colombie (Axel, Marion et Noémie) mais ils ne pourront y participer au vu du coût important.
Le club a organisé la 3ème manche de la coupe de la Loire le dimanche 12 juin 2016 et la finale de la coupe Rhône Alpes le dimanche 9 octobre 2016.

ÉDITORIAL

En ces temps troublés, la violence du cœur des Hommes semble se propager aux quatre coins du monde comme se répand inexorablement la lave incandescente, dont le résultat inévitable est le désert. La banalité de la violence nous interroge : comment le culte de la différence peut-il conduire à une haine si aboutie qu'elle éclate en violence verbale et/ou physique ? Pourquoi mettre en avant les différences, si ce n'est pour des enjeux de pouvoir ou pour réveiller la violence en chacun et nous lever les uns contre les autres ? Alors qu'en respectant nos différences, nos ressemblances nous rapprochent et nous unissent.

Nelson Mandela nous interpelle : *« nous devons utiliser le temps à bon escient et nous rendre compte qu'il est toujours temps de faire le bien ».*

Pour donner suite à cet appel, nous sommes invités à prendre de la hauteur, à nous extraire des soubresauts du monde, pour participer à notre niveau à l'œuvre de valorisation de notre village. C'est au quotidien que nous rencontrons des femmes et des hommes passionnés par ce qu'ils font et volontairement engagés à développer Saint-Genest-Malifaux.

De la même façon, une bonne gestion municipale est collective. Il ne suffit pas seulement de mettre à disposition des équipements de qualité, encore faut-il les utiliser avec le souci du travail du personnel communal, de la propreté, du matériel, d'une utilisation économe en énergie et en ressources. Voilà, notre responsabilité commune pour nos biens personnels, pour le patrimoine et les espaces publics et plus largement pour notre environnement.

Comme l'affirme Victor Hugo, *« la volonté ne peut se manifester que par des actions ».* Ainsi, l'action municipale en faveur de la protection de l'environnement s'inscrit dans la durée. C'est ce que vous pourrez découvrir dans ce bulletin annuel, dont l'objectif est à la fois de rendre compte et de vous permettre de vous rendre compte du chemin responsable accompli collectivement. Nous poursuivons une gestion durable, sans augmentation des taux d'imposition, tout en réalisant des investissements conséquents.

Bien sûr, ces pages ne résument qu'une part infime de tout ce que nous vivons chaque jour. Notre dynamique économique, sociale, associative et municipale est au cœur de nos vies dans notre joie de vivre à Saint-Genest-Malifaux, car *« ce qui compte ne peut pas toujours être compté et ce qui peut être compté ne compte pas forcément »* Albert Einstein.

Bonne lecture et bel été.

Vincent Ducreux
Maire de Saint-Genest-Malifaux

Directeur de la publication :
Vincent Ducreux

Responsable commission information :
Pascale Rochetin

Photos documents :
- E. Gaillard-Coadon
- M. Gallien
- D. Gamet
- G. Mandon
- M.J. Meunier
- C. Moulin
- Y. Rochette
- E. Sahuc
- E. Vialon
- M. Vigouroux

Conception graphique :
tv&co

« Le désert en impose à l'imaginaire.
C'est un environnement sensoriel très pauvre.
Pas de bruit ni d'odeur. Juste du vent.
Pas de trace du monde, pas de trace d'humanité ».

Jean-Louis Étienne

SOMMAIRE

Animations associatives 2
Réalisations municipales 4-17
Plan Local d'Urbanisme 18-19
Budget 2015 20-22
Actualité : Un nouveau véhicule chez les Sapeurs-Pompiers 23
Dossier : Économies d'énergie 24-33
Collège Saint Jean François Régis : exposition et voyage à Verdun 34-35
Histoire : Verdun, un mythe 36
Saison cultuelle en images 37-39
Nouveaux commerces 40-42
Jeu 43
Recettes de Grand-Mère 44
État civil 2015 45
Les classes 46-47

Photographie de couverture : Les Glacières

CONSTRUIRE LA COMMUNE DE DEMAIN

1 | LA MÉDIATHÈQUE ET SES ABORDS : UN LIEU DE VIE EN LIEN AVEC LES ATTENTES DE LA POPULATION

Le projet de bibliothèque médiathèque entre à présent dans sa phase terminale. Les différents corps de métiers se succèdent pour effectuer les travaux aussi bien à l'intérieur des locaux qu'à l'extérieur. Chaque semaine, deux réunions de chantier, sous la conduite des cabinets de maîtrise d'œuvre permettent de régler les questions soulevées par les entreprises, en présence des élus et du responsable des services techniques.

Aménagement intérieur

Pour finaliser l'aménagement intérieur, de nombreuses réunions ont eu lieu entre les différents acteurs du projet. Ainsi, une commission élargie aux bénévoles de la bibliothèque et aux professionnels de la médiathèque départementale, s'est retrouvée plusieurs fois afin d'évoquer les attentes des utilisateurs, les besoins des responsables de la bibliothèque et aussi d'examiner les dossiers des fabricants de mobilier. À l'issue de visites d'autres médiathèques et des rencontres de la commission, l'entreprise IDM qui présentait la meilleure offre qualitative a été retenue pour un coût estimé à 80 000 € HT financé à hauteur de 40 % par l'État. Le matériel a été choisi pour sa fonctionnalité et sa sobriété. Il a aussi été décidé de confier la réalisation de la banque d'accueil à un artisan-ébéniste local Jérôme VIGNE, reconnu pour la qualité de son travail. L'ancien mobilier sera toutefois conservé pour équiper la réserve.

Parallèlement, la même démarche a été effectuée pour envisager l'acquisition de l'équipement informatique ainsi que son installation et paramétrage sur site. Avec le concours du service informatique de la Bibliothèque départementale de la Loire, un cahier des charges a été élaboré pour le choix du logiciel informatique et la formation du personnel et des bénévoles qui vont utiliser cet outil de travail. C'est la société ERENET qui assurera cette prestation évaluée à 5 300 € HT pour laquelle la commune bénéficiera d'une aide de l'État au titre du fond de concours pour l'équipement des bibliothèques.

Enfin, l'entreprise « Téléphonie du Pilat » a été retenue pour installer une plateforme téléphonique, soit une dépense de 1 734 € HT.

Le bâtiment qui abrite la médiathèque, comporte aussi une salle associative, en rez-de-chaussée. En concertation avec les associations qui utilisent la salle Saint-Rambert, la municipalité a organisé une rencontre permettant de connaître leurs besoins et leurs attentes et de les prendre en compte pour l'aménagement intérieur.

Travaux d'isolation

Aménagement extérieur

Ce nouvel équipement culturel prendra toute sa place au cœur du village dans la mesure où il s'intégrera dans son environnement. C'est pourquoi, nous avons choisi de réaménager en totalité ses abords ainsi que l'impasse de la Mairie. L'étude réalisée par le bureau SOTREC a guidé le projet dont la réalisation a été confiée à des entreprises spécialisées :

Réunion de chantier hebdomadaire

- Les travaux d'aménagement et de voirie aux entreprises EUROVIA et PEYRARD pour un montant de 149 500 € HT.
- Le renouvellement des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales à l'entreprise BOUCHARDON pour un montant de 44 986€ HT.
- Le SIEL assure la maîtrise d'ouvrage sur les réseaux électriques et l'éclairage public. Il s'agit d'un projet qui englobe le renforcement du poste électrique « rue de la Semène », la dissimulation de tous les réseaux électriques et de télécommunications, le nouvel éclairage public de l'impasse et du jeu de boules pour un coût de 90 796 € HT, dont 45 560 € à la charge de la commune.

Un cheminement piétons sécurisé conduira à la médiathèque et sera accessible aux personnes à mobilité réduite dès le début de l'impasse.

Plan général d'aménagement de l'impasse de la Mairie et des abords de la bibliothèque

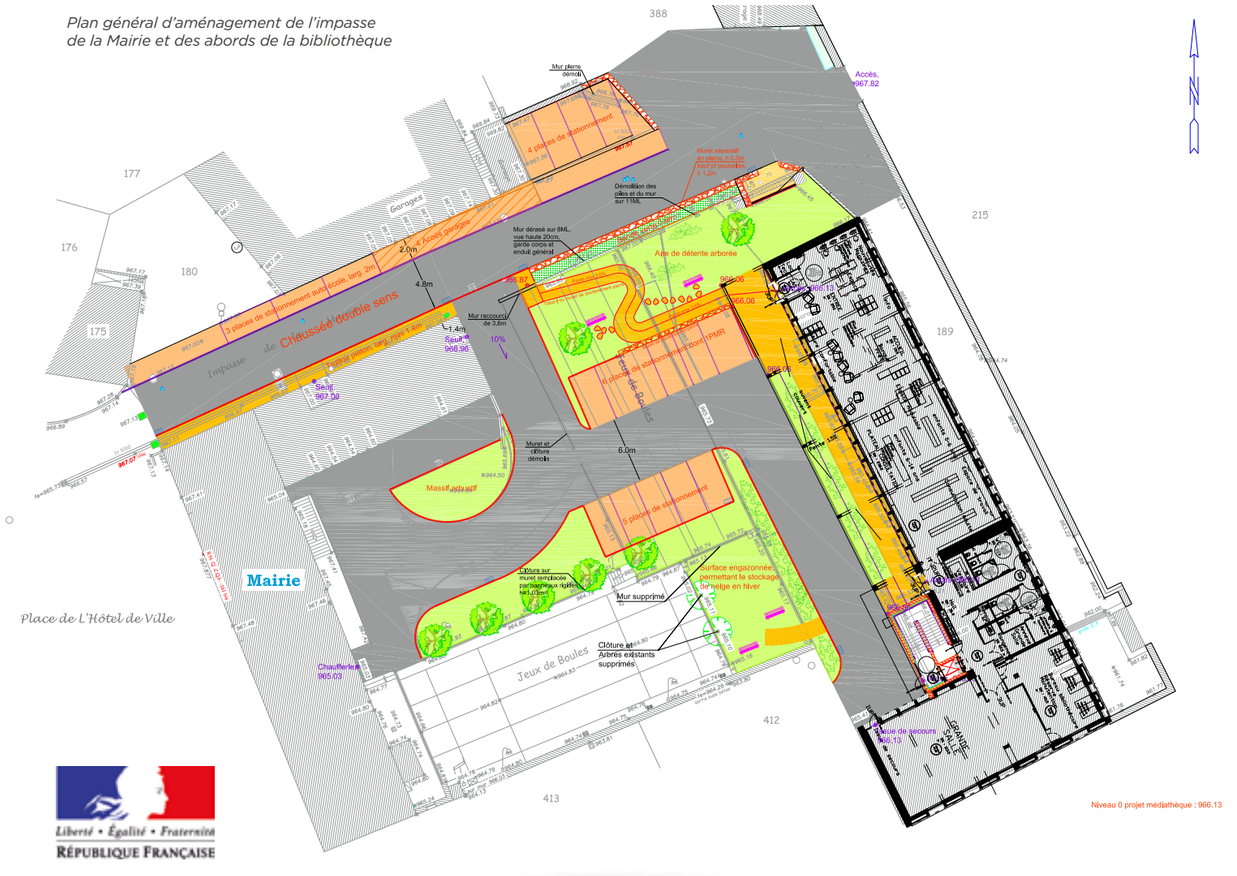

2 | RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES

Renouvellement des canalisations d'eau potable et séparation des eaux usées et pluviales « rue du Calvaire et rue de Montboisier » :

Suite au diagnostic du réseau d'eau potable validé en 2014, deux tranches de travaux qui concernaient le renouvellement des canalisations de Maisonnettes à Gaillard et de rue de la Pierre du Lièvre, ont été réalisées en 2015.

La troisième tranche concernait la rue du Calvaire. Lors des investigations conduites sur le terrain, il est apparu plus judicieux d'élaborer un projet global qui englobe tout le secteur de Montboisier et de la Calade avec, en parallèle, la séparation des eaux usées et des eaux pluviales. Une réunion de concertation avec les riverains et la commission travaux a été organisée le 8 mars 2016.

Cet important chantier a débuté en mars, ainsi la totalité du réseau d'eau potable, rue du Calvaire, rue de Montboisier et du lotissement de la Calade est renouvelée. 65 branchements individuels ont été repris et 65 regards compteurs sont créés directement accessibles en limite de propriété.

Un nouveau réseau d'eaux usées de 750 ml est créé sur une partie des rues et l'ancien réseau unitaire a été conservé pour le transit des eaux pluviales.

Ce réseau permettra à la collectivité de disposer et de léguer à nos successeurs un réseau d'eau potable en très bon état.

Cette opération d'ensemble « eau et assainissement » allège la station d'épuration en eaux parasites. Pour cette action de protection de l'environnement, la commune bénéficiera d'une aide financière de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour la partie du projet qui concerne la séparation des eaux usées et des eaux pluviales de l'ordre de 76 000 €.

Séparation des eaux usées et des eaux pluviales

Chantier difficile dans les pentes de Montboisier

Coût du programme :

- Eau potable ..... 205 585 €
- Eaux usées ..... 112 786 €
- Eaux pluviales ..... 31 594 €

TOTAL ..... 349 965 €

3 | RENFORCEMENT DES VOIRIES

Avec un total de 50 km de routes, le budget dédié à la voirie reste important mais indispensable chaque année pour maintenir des chaussées en bon état.

Le programme de cette année est divisé en deux lots : les voies communales et les travaux réalisés conjointement à ceux qui sont effectués par le département de la Loire dans les rues du Velay et du Feuillage. À cette occasion, la commune a effectué la remise à niveaux des tampons et bouches à clef en coordination avec la réfection du revêtement de chaussée, ainsi que la réfection complète du trottoir de la rue du Feuillage.

Les travaux de renforcement de chaussées et aménagement de trottoirs concernant les voies communales se sont déroulés aux lotissements de la Pierre du Lièvre et des Buissons. Cette remise en état des rues est une suite logique du renouvellement du réseau d'eau potable ainsi que de la modernisation de l'éclairage public sur ces deux secteurs en 2015.

Rue des Buissons

Des travaux d'enrobés ont aussi été effectués sur les voies communales des hameaux du Seuve et de Bel Air.

Ce programme de voirie a été attribué, après mise en concurrence, à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 172 789 € HT.

Rue de la Pierre du Lièvre

Rue de la Pierre du Lièvre

Rue du Feuillage

4 | PROJET THD

Lancement des études

La Communauté de Communes des Monts du Pilat porte le projet de déploiement du Très Haut Débit (THD). En ce qui concerne Saint-Genest-Malifaux, la fibre va être installée sur la commune à compter de l'année 2017.

Le déploiement du Très Haut Débit s'inscrit dans les objectifs du schéma départemental voté par le Conseil Départemental en 2011. Ce projet vise à déployer un réseau de fibre optique chez l'habitant sur l'ensemble du département.

Ainsi, chaque habitant et chaque entreprise de Saint-Genest-Malifaux pourra souscrire, à terme, une connexion internet à très haut débit (plus de 100 méga) auprès des opérateurs qui seront présents sur le territoire et qui proposeront des abonnements adéquats. Les propriétaires seront contactés par un bureau d'études qui analysera le raccordement.

Le lancement de l'étude détaillée pour les communes de Saint-Genest-Malifaux, Jonzieux et Saint-Romain-Les-Atheux a été officialisé en mairie, le 8 juillet dernier.

Adressage

Il est également obligatoire d'effectuer une étude concernant l'adressage. Chaque habitation présente sur la commune doit en effet être identifiée par un numéro.

Il convient donc de définir un nom pour chaque voie et d'y affecter une numérotation métrique, pour ceux qui n'en disposent pas encore, plus particulièrement en dehors du bourg. Ces coordonnées précises seront utilisées pour référencer les usagers du Très Haut Débit et pour permettre la commercialisation des offres Internet. L'opération est aussi utile au quotidien pour les services postaux, les taxis, les livreurs, le repérage des GPS et les interventions des services de secours. Plusieurs prestataires ont été rencontrés pour effectuer cette mission d'adressage. C'est La Poste qui sera chargée de ce travail en lien avec la commission municipale compétente et les services municipaux.

Coût évalué à :

- Audit et numérotation : 3 674 € HT.
- Distribution des numéros et communication par le facteur 2 625 € HT.
- Adhésion au groupement d'achat des plaques, poteaux à l'echelle de la Communauté de commune.

5 | SITE INTERNET

Dix ans après sa mise en ligne, le site internet www.st-genest-malifaux.fr, se devait d'être modernisé. Le nouvel usage adapté aux technologies du numérique, comme la technologie « responsive design » permettra au site internet de s'adapter à tous les types de supports : smartphones, tablettes, etc. La charte graphique sera également revue. Le coût de cette modernisation s'élève à 470 € pour le graphisme et à 2 650 € pour le nouveau développement du site.

Travaux dans les écoles

École de la République :

À la demande de l'enseignante et de ses élèves, un drapeau tricolore, réalisé par les enfants, a été implanté sur la façade.
Dans le préau, les services techniques ont procédé à la réfection du sol et rénové les sanitaires. L'installation électrique de l'appartement de l'école de la République sera remise aux normes cet été par l'entreprise Peyron pour un coût de 5 439 € HT.

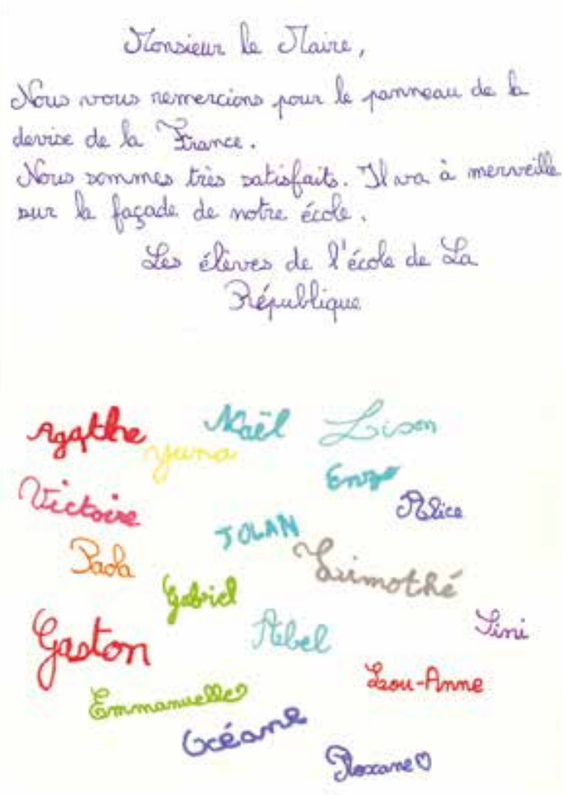

École de l'Étang :

Un programme d'entretien effectué chaque année permet de garder les locaux en bon état.
La pose de radiateurs à inertie a été réalisée dans 2 classes en primaire par l'entreprise Pollet. Deux nouvelles classes seront entièrement repeintes cet été, après choix des couleurs par les enseignants.

Dans la cour, les agents municipaux ont retracé les marquages au sol des jeux et sous le préau les enfants ont dessiné une fresque en cinq panneaux muraux dans le cadre des activités périscolaires.

Inauguration de la fresque

Une belle réalisation pour éclaicir le préau, les enfants ont entonné la Marseillaise

Équipement multimédia

Les écoles publiques ont été dotées de tableaux numériques interactifs avec vidéo projecteur. Le matériel et la formation des maîtres à l'utilisation de ces nouveaux outils sont financés par le budget communal pour un coût de 11 467 € HT.

Travaux dans les équipements associatifs

Le Relais des familles :

Un graph. a été réalisé par les jeunes de l'AFR sur le mur du Relais des familles, après concertation entre la responsable du projet et les élus. La partie technique (enduits, sous-couche, colmatage) et mise à disposition de matériel ont été pris en charge par les services techniques.

Infrastructures sportives

- La rénovation de l'installation électrique des vestiaires du foot a été réalisée pour un coût de 3 372 € HT par l'entreprise PEYRON.
- L'entretien annuel du terrain synthétique nécessite deux interventions par une entreprise équipée d'un matériel spécifique, pour un coût de 3 000 €.

L'aménagement du site derrière la Mairie, lié à la création de la médiathèque, a permis d'installer un nouvel éclairage pour le terrain de boules. Participation de la commune 8 037 € HT.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE ET DES ÉQUIPEMENTS

1 | ÉGLISE

Lors d'une inspection de la toiture de l'église, les services techniques ont relevé un affaissement de la charpente en divers points. Cependant l'état réel des poutres maîtresses n'est apparu que lors de l'enlèvement de l'ancien solivage. C'est donc le remplacement de l'ensemble de la charpente, fermes, pannes et solivage qui a été réalisé. Un écran sous toiture « climat de montagne » a été mis en place et l'ensemble des tuiles et de la zinguerie a été remplacé.

Les travaux qui ont nécessité un échafaudage ancré au mur par mesure de sécurité, mais aussi la fermeture provisoire de la rue Jeanne d'Arc, ont été confiés à l'entreprise BTM pour un coût global de 85 093 € HT.

Pour mémoire, en 2009, une première rénovation avait été faite sur le carillon. Le chantier avait permis de remplacer deux poutres en chêne qui supportent les cloches soit près de cinq tonnes ! En 2005-2006 les travaux concernaient le porche principal, la façade ouest, le parvis, le clocher, les façades latérales, la sacristie et la mise en valeur de l'édifice avec un nouvel éclairage extérieur.

2 | ESPACE JULES VERNE

Déjà onze ans d'existence pour les salles Nautilus Némo, appréciées des Genésiens pour l'organisation de soirées familiales ou à l'initiative des associations. Une utilisation intense de ces locaux imposait un rafraîchissement des lieux : les peintures ont été entièrement refaites par les employés municipaux. D'autre part, les placards muraux ont été réaménagés et l'entrée du local de rangement des tables et des chaises se fera prochainement par une porte coulissante offrant un accès plus large.

L'Espace Jules Verne comporte aussi une belle scène, côté cinéma, appréciée des artistes qui se succèdent lors de la saison culturelle. La moquette d'origine sera remplacée lors de la fermeture en août par une lasure noire mate vitrifiée.

3 | CAMPING DE LA CROIX DE GARRY

L'entreprise MARINELLI a profité de la saison d'hiver pour repeindre le bloc sanitaire commun pour un coût de 2 816 € HT afin d'agrémenter le séjour des campeurs à la Croix de Garry.

4 | POINTS DE COLLECTE ET DE TRI SÉLECTIF

Pour faciliter le travail des employés du SICTOM VELAY PILAT, lors des tournées de ramassage des ordures ménagères et optimiser l'accessibilité des usagers, le personnel communal réaménage régulièrement de nouveaux points de collecte, dans le bourg et les hameaux.

5 | RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ET MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme le développe ce bulletin, un nouveau pas a été fait en faveur des économies d'énergie avec le remplacement cette année de l'ensemble des projecteurs du centre bourg par 44 nouveaux projecteurs LED d'une puissance de 80 W au lieu de 250 W pour un coût total de 41 128 € HT à la charge de la commune.

6 | PROJET PARCOURS BOTANIQUE

L'achèvement d'un parcours botanique aura lieu courant septembre dans le parc de la Croix de Garry, en partenariat avec l'Office National des Forêts.

Depuis 1977, date de la création du premier camping municipal, les municipalités successives se sont attachées à réaliser à la Croix de Garry un pôle touristique et sportif de qualité.

Il sera agrémenté prochainement d'un parcours botanique d'environ 1,8 km. Le projet valorisera le plus naturellement possible les spécificités du lieu et favorisera les approches sensibles et sensorielles, l'observation.

Il viendra compléter le plan d'eau apprécié des pêcheurs, les sentiers de randonnées pédestres et vététistes, l'aire de jeux et le barrage.

Si le public ciblé est tout d'abord constitué des Genésiens, leur permettant une découverte renouvelée du parc, et les scolaires pour une approche plus pédagogique des lieux, cette création sera un élément d'attractivité supplémentaire pour le tourisme qui représente une composante importante de la vie de notre village.

Le coût de l'opération, qui s'élèvera à 24 547 € HT, est financé à 30% par la Région dans le cadre du contrat « Station durable » de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

7 | FLEURISSEMENT

2015 fut encore une réussite pour la campagne de fleurissement car le village a maintenu depuis **6 ans sa 1ère place au concours** départemental des villages fleuris dans la catégorie « Montage ». L'équipe technique et municipale, toujours passionnée, se lance un nouveau défi pour 2017 : le label *« une fleur ».*

DES ACTIVITÉS APPRÉCIÉES PAR LA JEUNESSE

Depuis plusieurs années, la municipalité a à cœur d'offrir aux familles genésiennes des activités de qualité pour les plus jeunes. Dans sa politique à l'égard de l'enfance et de la jeunesse, la mairie est soutenue dans sa mission par plusieurs associations dont le professionnalisme n'est plus à prouver.

- Ainsi les **Temps d'Activités Périscolaires** (TAP) mis en place au plan national, depuis 2014, sont assurés par les animateurs de l'AFR, coordonnés par leur directeur. La fréquentation des enfants de l'école de l'Étang et de l'école de la République est régulière et les animations proposées font intervenir plusieurs associations et structures locales, ainsi que des artisans. Par ailleurs, l'AFR gère également l'accueil périscolaire pour une soixantaine d'enfants des écoles communales, de manière régulière ou ponctuelle.

- **La Ruche,** organisée par l'AFR, accueille les enfants et jeunes enfants au mois de juillet-août et sur les petites vacances, dans les locaux de l'école de l'Étang, au Relais familles et dans les infrastructures communales.
- **Un camp de foot,** organisé par l'ASSGM, sur le site de la Croix de Garry, est également proposé aux jeunes sur la période estivale.

En lien avec les associations, la proposition d'activités nombreuses et variées à destination des enfants constitue une priorité de l'action municipale qui repose sur des équipements communaux de qualité.

PLAN LOCAL D'URBANISME

L'ÉTAPE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le plan provisoire présenté dans le bulletin 2015 a été modifié après les observations recueillies auprès des personnes publiques associées à l'élaboration du nouveau plan local d'urbanisme.

Ce dossier adopté, à l'unanimité, par le conseil municipal lors de sa séance du 27 mai 2016 sera soumis à une enquête publique du 5 octobre 2016 au 4 novembre 2016.

Le commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Lyon tiendra ses permanences en mairie – salle du 1er étage les jours suivants :

Mercredi .... 5 octobre 2016 ..... 8 h 30 - 12 h
Jeudi ..... 13 octobre 2016 ..... 8 h 30 - 12 h
Vendredi .... 21 octobre 2016 ..... 13 h 30 - 17 h
Vendredi .... 4 novembre 2016.... 13 h 30 - 17 h

Afin que chacun puisse prendre connaissance du projet définitif, les documents suivants :

- Plan de zonage du bourg
- Plan de zonage de la commune
- Résumé non technique
- Règlement
- Orientations d'aménagement programmées
- Rapport général de présentation

pourront être consultés sur le site Internet de la commune : **www.st-genest-malifaux.fr** à la rubrique Mairie/Projet/PLU. Les deux plans qui sont publiés dans ce bulletin montrent les deux secteurs où les constructions seront autorisées, ci-dessous, hameau de la République et, ci-contre, Bourg et zone agglomérée.

Le tableau ci-dessous permet de comparer, sur 25 ans, l'évolution des surfaces des zones dites urbaines, des zones agricoles et des zones naturelles entre le Plan d'Occupation des Sols révisé en 1991 et le futur Plan Local d'Urbanisme. Les zones urbanisées ou à urbaniser diminuent de 23 ha au profit des zones naturelles.

ZONES	POS (ha) 1991	PLU (ha) 2016
Zones urbanisées		
UB centre bourg	10,50	12,75
UC habitat pavillonnaire	49,50	57,75
UCa habitat pavillonnaire assainisement autonome		1,84
UCp habitat pavillonnaire enjeu paysager		9,16
UE zone économique		9,02
Uh hameau la République		3,56
UL complexe sportif de la Croix de Garry		6,80
NB zone résidentielle non équipée	29,00	
NDI zone sports loisirs	17,00	
UF zone d'activités	3,50	
Sous-total zones U	**109,50**	**100,88**
Zones à urbaniser		
Nac Zone à urbaniser à vocation économique	2,50	
NAa-NAb Zone à urbaniser	20,00	
AU1 zone à urbaniser priorité 1		3,40
AU2 zone à urbaniser priorité 2		2,70
AUe zone à urbaniser à vocation économique		1,30
AUg zone réservée future gendarmerie		0,40
Sous-total zones à urbaniser	**22,50**	**7,80**
Zones protégées		
NC au POS zone agricole	2188,00	
ND au POS zone naturelle	2388,00	
A zone agricole		1393,66
Ab zone agricole réservoir de biodiversité		552,00
Aco zone agricole corridor écologique		116,20
N zone naturelle		705,06
Nb zone naturelle réservoir de biodiversité		1755,60
Nco zone naturelle corridor écologique		76,80
sous-total U + AU	**132,00**	**108,68**
Sous-total A+ N	**4 576,00**	**4 599,32**
Surface communale	**4 708,00**	**4 708,00**

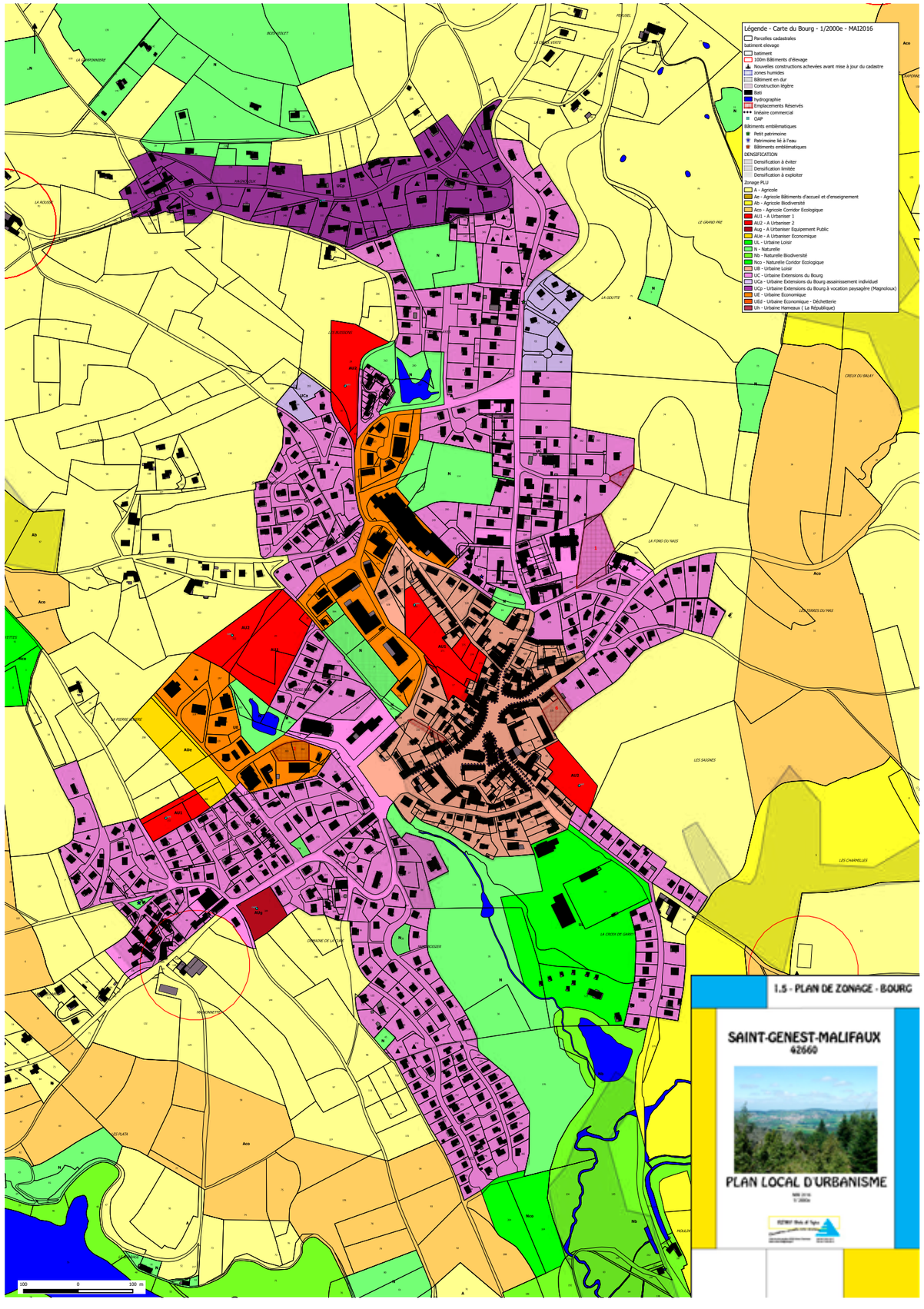

BUDGET 2016
RESPONSABLE ET DYNAMIQUE

Le deuxième budget de la mandature s'inscrit dans un contexte de baisse des dotations allouées par l'État aux collectivités locales qui a commencée en 2014. Malgré cette situation, il traduit la volonté de la majorité municipale de préserver la qualité des services publics et le soutien apporté aux milieux scolaires et associatifs tout en lançant de nouveaux investissements.

1 | DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

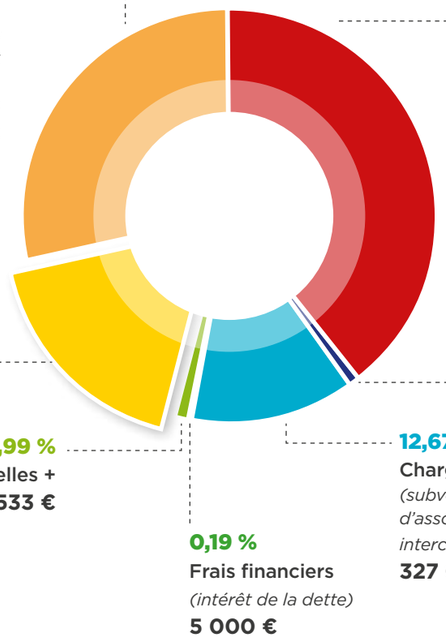

28,24 %
Charges à caractère général
(électricité - combustibles - fournitures scolaires - entretien voirie et bâtiments - transport - téléphone - assurances - déneigement...)
729 000 €

39,63 %
Charges de personnel
(tous services confondus administratif, écoles, techniques, eau, assainissement, cinéma, camping)
1 023 000 €

17,43 %
Epargne brute
(pour financement des investissements)
450 000 €

0,85 %
Opérations d'ordre
22 000 €

0,99 %
Charges exceptionnelles + dépenses imprévues - **25 533 €**

0,19 %
Frais financiers
(intérêt de la dette)
5 000 €

12,67 %
Charge de gestion
(subventions aux associations, contrat d'association école Saint-Joseph, charges intercomunales, indemnités élus...)
327 000 €

2 | RECETTES DE FONCTIONNEMENT

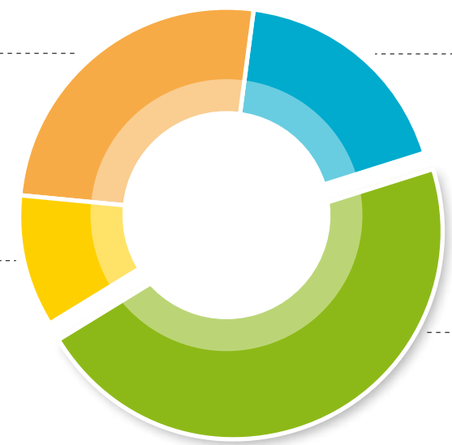

25,63 %
Dotation Globale de Fonctionnement et subventions
661 566 €

17,92 %
Excédent reporté
462 804 €

10,23 %
Produits des services, produits de gestion, atténuation de charges **264 000 €**
(dont 120 000 € de frais de personnel reversés par les budget annexes)

46,22 %
Impôts locaux
1 193 163 €

3 | DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

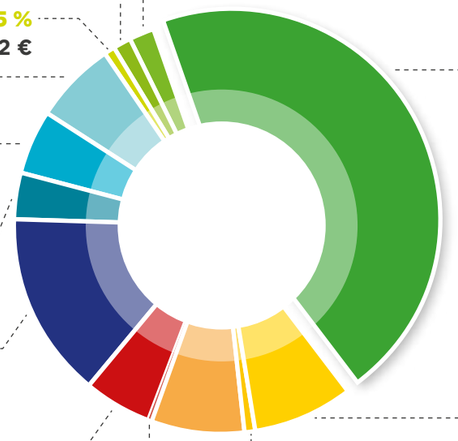

1,28 %
Parc Croix de Garry parcours botanique - **35 000 €**

1,83 %
Emprunt capital - **50 000 €**

0,95 %
Forêt - espaces verts - **25 862 €**

6,23 %
Bâtiments comunaux - **170 000 €**

5,13 %
Matériel véhicules informatique mobilier - **140 000 €**

3,67 %
Équipements sportifs
100 000 €

14,37 %
Voirie - réseaux
392 000 €

5,13 %
Réserve foncière
140 000 €

0,52 %
Très haut débit
14 100 €

45,11 %
Bibliothèque - médiathèque
1 230 000 €

7,70 %
Aménagement abords bibliothèque + impasse Mairie
210 000 €

0,73 %
Urbanisme - études révision POS
20 000 €

7,33 %
Rue du Bois Ternay achat terrain + provisions travaux - **200 000 €**

4 | RECETTES D'INVESTISSEMENT

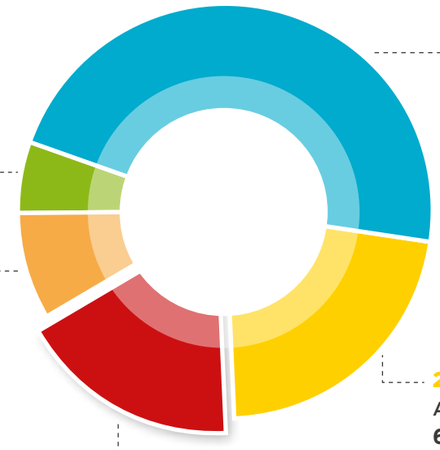

47,05 %
Excédent reporté en vue de la Médiathèque
1 282 962 €

5,50 %
Récupération TVA
150 000 €

8,14 %
Subventions DGE - TLE
222 000 €

22,00 %
Affectation du résultat
600 000 €

17,31 %
Autofinancement
472 000 €

5 | RATIOS FINANCIERS EN EUROS / HABITANTS

Le tableau ci-contre établi à partir des comptes administratifs 2014 des 16 communes de la communauté de communes des Monts du Pilat permet une comparaison en euro par habitant :

- des deux recettes principales des communes : les dotations et les impôts locaux,
- des charges de personnel et de l'endettement.

	DGF*	Impôts locaux	Charges de personnel	Capacité d'autofinancement	En-cours de la dette
Bourg-Argental	234	382	360	46	1 844
Burdignes	252	298	240	181	234
Colombier	195	142	135	51	1 250
Graix	253	129	103	79	2
Jonzieux	194	327	248	117	1 262
La Versanne	169	200	148	11	182
Le Bessat	159	370	272	211	68
Marlhes	259	271	155	189	1 054
Planfoy	125	350	227	178	930
Saint-Genest-Malifaux	**227**	**288**	**279**	**253**	**70**
Saint-Julien-Molin-Molette	251	257	269	136	444
Saint-Régis-du-Coin	226	263	229	96	912
Saint-Romain-Les-Atheux	196	225	178	143	400
Saint-Sauveur-en-Rue	285	215	237	174	440
Tarentaise	178	279	253	122	27
Thélis-la-Combe	316	173	128	246	2

* Dotation Globale de Fonctionnement

Document établi à partir du site http://www.collectivites-locales.gouv.fr/comptes-des-communes-et-des-groupements-a-fiscalite-propre-donnees-individuelles-millesimes-2000-a

Fonds de péréquation des resssources communales et intercommunales

	Population DGF*		Potentiel financier par habitant		Potentiel fiscal par habitant		Attribution par commune		Montant de l'attribution par habitant	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Bourg-Argental	3112	3098	3112	3098	599,44	628,19	38294	34115	12,31	11,01
Burdignes	419	421	419	421	433,40	458,57	6419	5767	15,32	13,70
Colombier	342	335	342	335	359,21	387,29	6461	5506	18,89	16,44
Graix	182	185	182	185	347,40	358,04	3270	3032	17,97	16,39
Jonzieux	1314	1286	1314	1286	461,30	486,70	20524	17779	15,62	13,83
La Versanne	474	475	474	475	409,74	434,53	8370	7380	17,66	15,54
Le Bessat	551	539	551	539	615,59	655,72	7136	6127	12,95	11,37
Marlhes	1648	1623	1648	1623	410,22	436,09	27455	23878	16,66	14,71
Planfoy	1024	1059	1024	1059	671,58	672,03	12611	12103	12,32	11,43
Saint-Genest-Malifaux	**3354**	**3380**	**3354**	**3380**	**527,99**	**544,72**	**47434**	**43214**	**14,14**	**12,79**
Saint-Julien-Molin-Molette	1354	1339	1354	1339	429,22	450,68	21888	19293	16,17	14,41
Saint-Régis-du-Coin	470	467	470	467	417,84	442,68	7877	6932	16,76	14,84
Saint-Romain-Les-Atheux	1018	1031	1018	1031	386,37	402,34	18728	17070	18,40	16,56
Saint-Sauveur-en-Rue	1259	1260	1259	1260	386,07	400,34	22004	19892	17,48	15,79
Tarentaise	561	558	561	558	437,61	461,37	9683	8531	17,26	15,29
Thélis-la-Combe	215	214	215	214	373,95	394,60	3403	2937	15,83	13,72

* Population DGF = Population légale + 1 habitant par résidence secondaire

UN NOUVEAU VÉHICULE
CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

Depuis les années 2000, les pompiers genésiens avaient un Camion Citerne Rural (CCR) utilisé pour tous type de feux (cheminée, maison , poubelle, voiture...) et une Remorque de Secours Routier (RSR) qui devait être attelée et utilisée lors de la désincarcération des véhicules sur les accidents routiers.

Depuis le 30 Mars 2016, le Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Genest-Malifaux est doté d'un Camion Citerne Rural Secours Routier (CCRSR). Ce véhicule 2 en 1 a été transformé par l'atelier du SDIS 42 (Service Départemental Incendie de la Loire) et remplace désormais les 2 véhicules précédents : un côté réservé à l'incendie (cf CCR) et un spécialisé pour le secours routier (cf SR). Ces nouveaux engins polyvalents répondent à une volonté du service de faire intervenir des sapeurs pompiers formés avec du matériel adapté et répondant à des normes de sécurité et de protection maximales.

L'ensemble des véhicules est géré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours, tout comme l'ensemble des personnels et des infrastructures.

Personnel formé ⊕ Sécurité ⊕ Matériel adapté ⊜ INTERVENTION RÉUSSIE

ENVIE D'UN ENGAGEMENT CITOYEN

REJOIGNEZ-NOUS !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
CONTACTEZ LE CHEF DE CENTRE : 06 07 30 47 16

DOSSIER

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :
DES PAROLES AUX ACTES

En parler c'est bien, en faire c'est mieux !

Au-delà de la réflexion indispensable à mener visant à une véritable conversion des comportements, n'est-il pas d'abord urgent d'agir, chacun à sa place géographique et socio-économique pour laisser un monde habitable à nos successeurs ?
À travers cet article, nous verrons comment depuis de longues années les élus de notre commune ont pris conscience de cette problématique pour l'intégrer dans les réalisations municipales au fil du temps.
Il ne s'agit surtout pas de s'arrêter en si bon chemin...

Les grands enjeux de la réduction des consommations d'énergie

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis plusieurs années, les scientifiques observent des modifications importantes du climat terrestre. Le changement climatique produit des effets néfastes pour les écosystèmes de la planète (modification des migrations et des périodes de floraison par exemple) et est un facteur de risques importants pour les sociétés humaines car sa rapidité dépasse les capacités d'adaptation des hommes, des animaux et des végétaux.

QU'EST-CE QUE L'EFFET DE SERRE ?

L'effet de serre est un phénomène naturel qui détermine la température à la surface de la Terre. Certains gaz comme le dioxyde de carbone ou le méthane, naturellement présents dans l'atmosphère, retiennent une large part du rayonnement solaire qui, sans eux, serait renvoyé dans l'espace. Ils permettent le maintien d'une température moyenne de 15°C à la surface de la planète. Sans eux, la température moyenne serait de -18°C et la Terre serait inhabitable.

Les activités humaines génèrent cependant des quantités de GES (Gaz à Effet de Serre) très importantes qui accentuent l'effet de serre naturel et provoquent une élévation très rapide de la température moyenne de la Terre et de son atmosphère. Les changements constatés sur le climat ne relèvent pas seulement d'une élévation des températures : c'est l'ensemble du climat qui se modifie.

Pour en savoir plus, consultez le guide de l'ADEME sur l'effet de serre : http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/climat/index.htm

Une partie des gaz à effet de serre est, pour la plupart des spécialistes, essentiellement générée par les activités humaines, parmi lesquelles la production et la consommation d'énergie. La combustion des hydrocarbures (pétrole, gaz naturel) que nous utilisons pour l'industrie, pour faire avancer nos véhicules ou pour nous chauffer produisent la majeure partie de ces gaz à effet de serre. La production d'électricité et sa consommation sont aussi à l'origine d'une part conséquente des émissions de GES car l'électricité est produite en France grâce à un mix énergétique qui utilise le nucléaire, les barrages hydroélectriques et les énergies renouvelables mais aussi des centrales thermiques qui fonctionnent au charbon, au fioul ou au gaz.

LA SANTÉ

Outre leurs conséquences globales sur l'effet de serre, la production et la consommation d'énergie ont des incidences locales sur l'environnement. Elles ont notamment un impact de mieux en mieux connu sur la qualité de l'air et la santé humaine. La maîtrise des consommations énergétiques représente donc un enjeu à très court terme de qualité de vie pour chacun de nous.

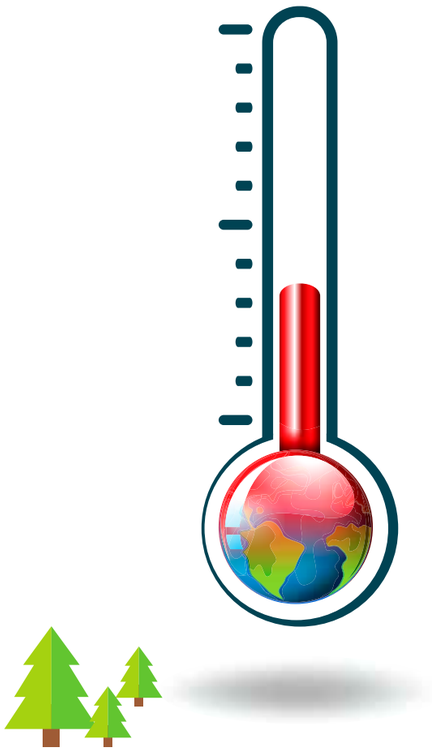

2 | LES ENJEUX À SAINT-GENEST-MALIFAUX

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée fortement en faveur du développement durable. De nombreuses actions sont aujourd'hui réalisées ou en cours de réalisation.

L'accent a été mis sur les économies d'énergie car celles-ci constituent aujourd'hui un enjeu majeur.

La municipalité a choisi d'orienter sa politique en faveur des économies d'énergie dans trois directions :

- **En direction de son propre patrimoine :** il s'agit pour Saint-Genest-Malifaux d'être une collectivité exemplaire en engageant de nombreuses actions de maîtrise des consommations d'énergie au sein des bâtiments et des équipements qu'elle gère.
- **En direction des propriétaires ou promoteurs** pour les encourager à intégrer une démarche de qualité environnementale et d'économie d'énergie dans leurs projets ; *ex : Lotissement des sources.*
- **En direction des genésiens :** il s'agit d'informer les habitants et de les inciter à mettre en œuvre des actions de maîtrise de l'énergie, en particulier dans leur logement.

En direction de son propre patrimoine

DES TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

ISOLATION

- **Mairie**
- Changement des fenêtres en 2007 et 2012.
- Isolation avec projection de laine de roche en 2015.

- **École de l'Étang :**
- Changement des portes-fenêtres en 2005.
- Installation de volets roulants en 2010.
- Isolation des plafonds avec projection de laine minérale en 2012.
- Nouvelle toiture en 2013.

- **École de la République :**
- Nouvelle toiture en 2008.
- Changement de la porte et fenêtres rez de chaussée en 2013.
- Isolation du toit avec projection de laine de roche en 2015.
- Changement des fenêtres de l'appartement de fonction en 2016.

- **Salle des sports :**
- Plafond suspendu dans la salle de gymnastique et isolant mis en place en 2011.
- Changement des portes extérieures métalliques par des portes isolées et étanches en 2013.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

- **Salle polyvalente de la Mairie :** Nouvel éclairage en 2015 (**-35%** de consommation).
- **École de l'étang :** renouvellement des luminaires 2007 (**-25%** de consommation).
- **Salle des sports :** sous-compteurs électriques pour un suivi des consommations plus précis en 2013 et nouveaux projecteurs pour l'éclairage des terrains de jeux intérieurs en 2015. Sur préconisation du SIEL, la commune a changé l'ensemble de l'éclairage en passant des spots halogènes aux leds. Avec un investissement de 30 000 € HT l'économie réalisée est de 50 % environ soit 13 500 kwh pour un gain annuel de 1 700 € ttc sur la facture d'électricité.
- **Camping municipal :** éclairage intérieur automatique des sanitaires en 2015.

ÉNERGIES NOUVELLES

- **Espace Jules Verne :** Panneaux photovoltaïques en 2005 (65m² de capteurs, puissance totale de 8.16KWc ; production annuelle estimée à 9 000 KWh)

- **Au camping :**
  Installation de 20 m² de capteurs solaires thermiques sur toiture du gîte en 2011 pour couvrir 75 % des besoins en eau chaude et d'éviter un rejet de 3105 kg de Co2, soit l'équivalent de 26 500 kms en voiture.

CHAUFFAGE

- Changement de la chaudière en 2008 à l'école de la République.
- Désembouage du circuit du plancher chauffant de la Salle des sports.
- Vestiaires foot : régulation du chauffage et installation d'interrupteurs groupés en 2015.
- Renouvellement des radiateurs à l'école de l'étang en 2007.

NOUVELLES NORMES DE CONSTRUCTION

La commune intègre la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) dans ses nouvelles constructions ou dans ses rénovations.
Le patrimoine bâti de la commune se compose de plus d'une dizaine de sites, de nature très différente : mairie, écoles, équipements sportifs ou culturels, ... À travers ce patrimoine bâti étendu, la commune a un rôle important à jouer en faveur des économies d'énergie.

Ainsi, Saint-Genest-Malifaux intègre désormais la démarche HQE pour la construction de nouveaux bâtiments municipaux. La démarche HQE est une méthode de conception des bâtiments qui repose sur des exigences environnementales fortes, à toutes les étapes de la conception, de la construction et de la vie des bâtiments. Parmi ces exigences sont par exemple visés les performances énergétiques, mais aussi le choix de matériaux respectueux de l'environnement et de la santé ou encore la gestion des déchets de chantier : *par exemple : la médiathèque.*

Dans le cadre de la rénovation, on peut citer deux bâtiments : il s'agit du petit gymnase qui a eu une amélioration considérable de son bilan énergétique en 2011 avec l'isolation thermique des parois, l'installation d'éclairage à faible consommation, le remplacement des menuiseries extérieures, ... ainsi que « *La Forge* » en 2007.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'enjeu : moderniser l'éclairage public qui représente aujourd'hui près de 40 % des consommations d'électricité des communes françaises, près de 16 % de leur consommation énergétique globale et 37 % de leur facture d'électricité.*

À Saint-Genest-Malifaux, un vaste programme de rénovation de l'éclairage public a été engagé depuis plusieurs années.
En agissant sur ce poste particulièrement énergivore, la municipalité entend progresser dans les objectifs qu'elle s'est fixés.

La commune a fait le bilan de son éclairage en 2011 et s'est engagée il y a deux ans dans un projet de remplacement par tranches de ses points d'éclairage. Les ampoules des 44 projecteurs du centre bourg sont passées dans le même temps de 250 watts à des ampoules LED de 80 watts. **(- 68 % de consommation)**.

*Source : ADEME 2015,
(Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).*

À ce jour la dernière tranche de l'équipement de l'éclairage public en leds est terminée. Il est en place dans les rues de Montboisier, du Calvaire, place de l'étang, rue des Chalayes, rue des Buissons, rue de la Pierre du lièvre, zone artisanale des Chalayes, **(-64% de consommation)** et dans le centre bourg. Cette opération a permis aussi de réduire la fréquence des interventions de maintenance, en raison de la durée de vie extrêmement longue des nouvelles ampoules.

**De plus, l'extinction partielle de l'éclairage public a été mise en place en 2013 de 23 h 30 à 6 h.
(-25% de consommation)**

Les guirlandes pour les illuminations, ont été remplacées par tranches depuis 2008 avec l'utilisation de leds, qui consomment beaucoup moins d'énergie, on arrive ainsi à une différence de -95% de consommation et le rendu est toujours aussi beau !

DES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ :

Suite à ces nombreux changements, la baisse de consommation électrique, sur l'ensemble des bâtiments communaux atteint 39 % entre 2011 et 2015 soit 356 463 kwh en moins !

En direction des propriétaires ou éventuels promoteurs

Par exemple lors de la construction du **lotissement les Sources,** un partenariat avait été mis en place entre les acquéreurs, un architecte urbaniste, l'association Héliose et la municipalité. Les thèmes abordés portaient sur : l'isolation, le choix du chauffage, la gestion des eaux pluviales, l'utilisation des énergies renouvelables avec mise en place de capteurs pour la production d'eau chaude. Ceci a conduit à des maisons peu gourmandes en énergie.

Des rencontres ont eu lieu aussi avec **l'Office public Loire Habitat** lors de réhabilitation de plusieurs immeubles tels que Le Pêcher, le Preynet, le Bergazzy qui ont été totalement isolés par l'extérieur.

En direction des Genésiens

Une aire de covoiturage a été mise en place en 2013, sur la Place du 19 mars 1962 pour faciliter ce nouveau mode de déplacement. Dans le cadre d'une information toujours utile, vous trouverez ci-contre quelques conseils et la marche à suivre avant d'entamer des travaux de rénovation au niveau de l'habitat, en vue d'économiser l'énergie dépensée surtout pour le chauffage des maisons, poste souvent principal dans le budget de chacun.

N'oublions pas que de nombreux Genésiens ont déjà intégré la démarche de production d'énergie de façon renouvelable, ainsi 2 395 m² de panneaux photovoltaïques « brillent » sur de nombreuses maisons de la commune, soit une production d'environ 350 000 kWh par an.

Ferme du Vernay

A la Faverge

QUELS SONT LES TRAVAUX LES PLUS UTILES ?

Généralement, la solution la meilleure est avant tout d'empêcher la chaleur de s'échapper en isolant (toit, murs, plancher, ...). De plus, il est souvent plus rentable de réaliser une rénovation globale que de faire des petits travaux au fur et à mesure.

Avant de me lancer dans des travaux, j'identifie les points faibles de mon logement. Pour cela, il est recommandé de **faire réaliser un diagnostic de mon logement par un acteur indépendant.** Les conseils donnés à cette occasion me permettront de réaliser les travaux les plus efficaces et de les effectuer dans l'ordre le plus judicieux.

Par exemple, si je dois isoler, il vaut mieux le faire avant de changer de chaudière et dimensionner celle-ci en fonction de la consommation après isolation.

QUELLES SONT LES AIDES POUR RÉNOVER MON LOGEMENT ?

Il existe un grand nombre d'aides financières et d'incitations fiscales : éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt, aides de l'ANAH, (Agence Nationale de l'Habitat) Certificats d'Économie d'Énergie,...

Où obtenir des conseils sur les travaux et sur les aides financières ?

Un service public de la rénovation énergétique a été mis en place. Il est accessible via un numéro de téléphone unique national *(0810 140 240 – Service gratuit + prix appel)*, un site Internet *(http://renovation-info-service.gouv.fr/)* et plus de 450 « Points rénovation info service » (PRIS) répartis sur l'ensemble du territoire.

Des permanences PACT Loire sont proposées en mairie de Saint-Genest-Malifaux le 3ème jeudi du mois de 14 h à 15 h 30 – tél. : 04 77 43 08 80

Les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), qu'est-ce que c'est ?

Le mécanisme des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) est un dispositif réglementaire qui impose aux vendeurs de gaz, d'électricité, de chaleur, de froid, de fioul domestique et de carburant automobile (appelés les « obligés ») de participer à l'amélioration de l'efficacité énergétique en France. Pour ce faire, ils mettent en place différentes actions pour promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients (ménages, collectivités territoriales ou professionnels). Pour les consommateurs, cela se traduit de la part des « obligés » ou d'entreprises partenaires par des offres de différentes natures :

- prêts bonifiés,
- diagnostics énergétiques gratuits,
- aides ou primes pour des travaux d'isolation ou d'achat d'équipements performants...

(Source : energie-info)

Pour conclure, nous le savons, et c'est une question de bon sens, la dépense et les économies d'énergies dépendent du comportement de chacun.
Que l'on parle du pétrole, du charbon, ou même du gaz, nos ressources s'épuisent et il est désormais important de les préserver pour les générations futures.

Notons aussi qu'économiser de l'énergie, quel que soit le mode de production, c'est engendrer moins de pollution.

N'OUBLIONS PAS :

L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que nous ne consommons pas.

CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE VERDUN (1916-2016)

LES ÉLÈVES DE TROISIÈME À L'HONNEUR DANS LE CADRE D'UN PROJET LABELLISÉ

En juin 2015, certains élèves de 3ème du collège Saint-Jean-François-Régis avaient passé une journée dans le Vercors. Organisée par l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de Firminy, cette sortie avait réuni les élèves les plus motivés et leur avait permis de découvrir la vie des maquisards et de vivre un vrai temps de commémoration en leur rendant hommage.

Devant l'intérêt suscité par cette visite, M. Mangeot, militaire de carrière du plateau, accompagnateur de cette sortie, a alors proposé aux professeurs d'histoire du collège d'organiser un voyage à Verdun. C'était là une bonne initiative pour mobiliser les élèves l'année même du centenaire de la bataille.

Aussi, dès septembre 2015, les professeurs se sont mis au travail pour la réalisation de ce projet en prévoyant les différentes activités qui seraient proposées aux élèves tout au long de l'année. L'aboutissement de tout ce travail devait être un voyage à Verdun de 4 jours. Dès le départ, deux généraux, le Général Sens et le Général Stouff, ont apporté leur soutien. Ceux-ci sont intervenus auprès des élèves pour leur raconter et leur expliquer cette bataille mais aussi pour leur faire prendre conscience qu'elle est devenue un véritable mythe.

Ce projet a obtenu le label de la Mission du Centenaire.

Grâce à la constitution de nombreux dossiers, des subventions ont été obtenues auprès du ministère de la Défense, du député, M. Ciniéri, du conseil départemental, des communes du plateau et de l'association du Souvenir Français afin de réduire le coût du voyage.

Les élèves ont réalisé **un travail de recherche important :** suivre le parcours d'un Poilu de leur famille, souvent né sur le plateau jusqu'aux champs de bataille. Ces élèves ont fait preuve d'un réel investissement dans ce travail qui a souvent nécessité la collaboration des parents et des grands-parents. Ils ont parfois retrouvé des documents et objets de cette époque qui dormaient dans les greniers. Tout ceci a permis la réalisation **d'une belle exposition** dans l'enceinte du collège inaugurée le mardi 17 mai 2016 en présence des familles des collégiens venues en grand nombre.

Le travail de tous les élèves ayant été évalué, les professeurs ont pu retenir le nom de 36 élèves qui ont participé **au voyage.** Celui-ci s'est déroulé du 13 au 16 juin 2016, peu après les commémorations officielles des chefs d'Etat. Ils ont ainsi pu visiter la citadelle de Verdun, des tranchées reconstituées à Massiges, la butte de Vauquois, le cimetière américain de Romagne Montfaucon, le tout nouveau mémorial de Fleury, l'Ossuaire de Douaumont et la tranchée des baïonnettes.

Les collégiens mobilisés autour de ce projet n'ont pu rester indifférents à ce qu'ils ont découvert sur les lieux de la bataille, ils ont ainsi pris conscience de l'importance du devoir de mémoire et ont probablement grandi dans leur compréhension du monde.

VERDUN, UN MYTHE
RACONTÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Ils appartiennent à la Société d'Histoire, ils sont tous deux généraux. Ils ont animé le 28 mai, de manière magistrale, une vidéo-conférence sur ce que l'on a appelé « la grande bataille de la Grande Guerre ». Michel Stouff, bien connu des génésiens, habite au Sapt . Patrick Sans a une résidence secondaire à la République ; il est le gendre de Henri Duchamp, cofondateur et ancien président de la Société d'Histoire, dont le père a combattu à Verdun.

LES DEUX INTERVENANTS

Patrick SANS, historien de la guerre de 14-18, et intarissable sur le sujet, nous a fait revivre le déroulement chronologique de cette bataille avec l'œil du spécialiste militaire : les forces en présence, l'insuffisance de l'armement des troupes françaises au début du conflit, les stratégies, les raisons pour lesquelles les allemands ont choisi Verdun pour leur offensive, les fronts et leur évolution, les actes d'héroïsme, le rôle du Général Pétain visionnaire et grand acteur de Verdun qui lancera le fameux ordre : **« Courage, on les aura ».**

Michel STOUFF s'est attaché à expliquer pourquoi Verdun est devenu un « mythe », alors que la bataille de la Marne a été aussi meurtrière. Verdun a été la bataille la plus dévastatrice et la plus dure avec 60 millions d'obus tirés. Mais aussi la plus longue et la population a été marquée par la situation inhumaine de ces poilus dans les tranchées : proximité de la mort, froid, boue, gaz, rats, diarrhée, puanteur... À cela s'est ajoutée, l'angoisse collective de la défaite.

Mais il ne faut pas oublier que les soldats allemands ont souffert tout autant que nos poilus et que les pertes humaines ont été équivalentes pour les deux camps. On ne peut que se réjouir de la réconciliation des deux pays depuis le « main dans la main » de Mitterrand et Kohl et de la présence de la chancelière Merkel à l'ossuaire de Douaumont pour cette commémoration.

À la sortie de cette conférence l'assistance, une cinquantaine de personne, a été unanime pour reconnaître la qualité de cette présentation et cette immersion dans le déroulement de cette bataille.

SPECTACLE MAGIE

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli Lé et Steffen Lauren's qui nous ont offert une spectaculaire soirée avec numéros de magie et grandes illusions. La saison a bien démarré en affichant « complet ».

MARCHE APPEL

15 ème marche pour les enfants leucémiques, avec 811 marcheurs et un beau résultat remis à l'APPEL (Association des Parents Enfants Leucémiques) : 5 411 €.

Saison Culturelle et animations 2015 / 2016

THÉÂTRE : POILUES

Cette création de la « Cie d'à Côté » a permis à Armelle Jamonac d'évoquer des instants de la vie des femmes pendant la guerre de 14-18 avec une émotion sincère, mais aussi humour et dynamisme.

CARNETS DE VOYAGES

Himalaya, Pyrénées et Arménie : trois destinations à la découverte du monde. Pour l'Arménie, la communauté arménienne de Saint-Chamond avait concocté un superbe buffet, digne d'un mariage ! composé de nombreuses spécialités qui ont régalé le public et permis de discuter longuement avec les réalisateurs du film.

LE NOËL DES ENFANTS

Les clowns Roby et Zoletto ont enchanté les enfants, qui avaient répondu en grand nombre à l'invitation. Le Père Noël a pu ensuite distribuer le goûter pour la joie de tous.

CONCERT DE NOËL

À deux voix, accompagnées, au piano, les Belles sœurs : Isabelle et Myriam Eschenbrenner ont chanté Noël à leur manière : chants de Noëls traditionnels de l'Europe, chants religieux...Le public pouvait reprendre les refrains ce qui donnait une ambiance sympathique et chaleureuse.

LES ACCORDÉONISTES DE L'ONDAINE

Un énorme succès avec 250 spectateurs venus écouter les 25 musiciens interprétant des succès de la chanson française, des musiques de films, de grandes œuvres du répertoire classique...

CONCERT LA GRANGE

Cinq musiciens chevronnés avec des chansons engagées ou drôles ou les deux ... Ce groupe bien connu a réuni, encore une fois, ses nombreux fans pour une soirée débordante d'énergie.

MUSIQUE IRLANDAISE ET CLAQUETTES

Une soirée rythmée où musique et danseurs de claquettes ont tenu le public en haleine, cela claquait fort avec des chorégraphies aériennes, une « irish » machine indomptable. Après le spectacle, le verre de l'amitié a permis la dégustation de bières autour des artistes venus répondre aux nombreuses questions de la salle archi-comble.

CONCERT JEUNES TALENTS

Trois jeunes étudiants, passionnés d'orgue et de flûte, nous ont permis de découvrir et d'apprécier la musique baroque allemande. Puis en fin de concert, après un exposé sur l'histoire de l'orgue, il était possible d'accéder à la tribune pour découvrir cet instrument.

Animation de rue avant le feu d'artifice

LA COMPAGNIE ZURKO

FÊTE DE LA MUSIQUE 2016

Groupe Kies

Groupe Inkalawash

LES NOUVEAUX COMMERCES
SUR NOTRE COMMUNE

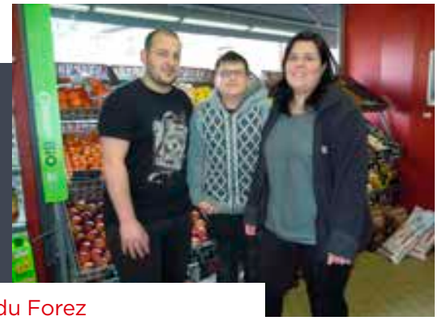

Depuis fin septembre 2015, David BIGARE et Charlotte CHOPIN ont remplacé Dominique et Alice ADMARD au Petit Casino. Au niveau des produits proposés, l'assortiment a été élargi courant novembre 2015 et depuis le 1er avril 2016, de nouveaux horaires ont été mis en place :
• du mardi au samedi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30
• le dimanche de 8 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h

1 rue du Forez
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 23 69

Jean-Patrick GERARD est installé à Saint-Genest-Malifaux depuis 2 ans. Il a suivi une formation en Suisse et est diplômé de l'Institut Supérieur de Reboutement.
Depuis septembre 2015, il propose ses services de reboutage et de magnétiseur à son domicile. Pour les non-initiés, le reboutage est une technique manuelle ancestrale de remise en place des nerfs, des os ou des muscles. Quant au magnétisme, il rééquilibre l'organisme, soulage les douleurs et apaise le feu. Jean-Patrick GERARD pratique également des massages de bien-être à ce titre, il accompagne des équipes de sportifs.
Donc pour tous vos traumatismes, ou fatigue, ou besoin de bien-être pensez à prendre rendez-vous au 06 12 33 43 40.

Rue de l'Etang
Immeuble le Pêcher
42660 Saint-Genest-Malifaux

Fanny GRANGER, Ostéopathe D.O.

En plein centre du village, je vous accueille dans mon cabinet d'ostéopathie du lundi au samedi sur rendez-vous.
Je vous propose de mettre à votre service l'ensemble de mes compétences acquises au cours de 6 années de formation au Centre International D'Ostéopathie de Saint-Etienne par une prise en charge adaptée à tout type de patient (nourrissons, adolescents, seniors, femmes enceintes, sportifs amateurs ou professionnels et personnes handicapées) et propre à chaque individu.

5 Rue de la Semène
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 93 69 14
fanny-granger@orange.fr

Eric BUTTY Service de prestations MULTISERVICES aux Chomeys

Génésien depuis juillet 2012, j'ai développé et apporté sur la commune de Saint Genest Malifaux une activité de prestations multiservices : bricolage, pose de papiers peints, travaux de peinture décorative, pose de parquet, montage et pose de meubles en kit, étagères, portes de placards, tringles à rideaux, cadres, remplacement d'ampoules, pose de luminaires, remplacement de prises sans modification de l'installation électrique existante, petits travaux extérieurs tels que tonte pelouse, taille de haies, entretien des jardins... J'ai également un atelier aux Chomeys qui me permet de préparer mon travail et de réaliser des créations uniques dans le domaine du luminaire. J'ai d'ailleurs, cet automne, exposé des lampes à l'exposition de l'association « Saint Genest Passion ». Je suis à la disposition des Génésiens et Génésiennes pour tous renseignements complémentaires.

Eric BUTTY • Les Chomeys
Tél. : 06 82 58 19 12 • aidemoi@ymail.com

Yves, Eric et Enrique.
2 bis rue de la Semène
04 77 39 02 13 • 06 86 53 19 10

La Société JO PEYRON change de Nom et de propriétaire. Après 25 ans de Service, Jo Peyron a pris une retraite bien méritée. La Société 2ER-TECH a pris le relais depuis le mois janvier 2016. Les associés ont repris l'activité telle que JO PEYRON l'avait développée. Vente et réparation Sav électroménager, hifi, télé, vidéo, antenne et parabole. Nous avons ajouté à nos services, la vente et la réparation de matériel informatique, installation et accompagnement. Nous souhaitons apporter sur le canton une approche de proximité, en apportant une expertise de compétences. Notre équipe vous accompagnera pour être au plus proche de vos besoins et à votre service.

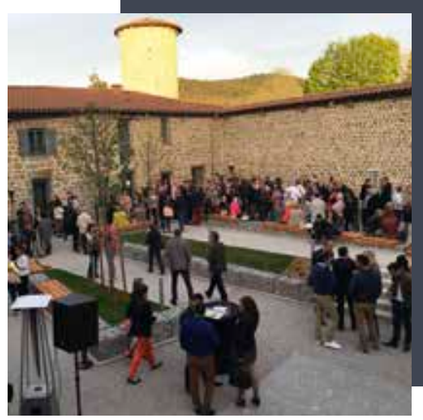

Racheté en 2015 par le Groupe Despi et récemment rénové, La Diligence, ancien château datant du XVIe siècle, est située au calme, en plein cœur du parc naturel régional du Pilat. Cette bâtisse tout en pierres, d'une surface intérieure de 600m², composée de 2 salles de réception (250m² chacune) et d'une cour extérieure (300m²) sera le lieu idéal pour vos réceptions, mariages, anniversaires, fêtes de famille, cocktail entreprises, séminaires. Profitez également d'un traiteur disponible pour toutes vos demandes ainsi que des hébergements pour vos invités.

Le Château du Bois
42 660 Saint-Genest-Malifaux
Contact : 06 89 30 16 38

Après plusieurs années en centre équestre et en tant que monitrice d'équitation indépendante, Sylvia vous propose de venir découvrir ou redécouvrir l'équitation et le contact privilégié avec le cheval. Dans un cadre familial et convivial, du loisir à la compétition, l'écurie du château du bois vous accueille dès à présent pour des cours, des balades en main, des stages et activités diverses.

Écurie du Château du Bois
Le château du bois (La Diligence)
42660 Saint-Genest-Malifaux • Tél 06 07 47 69 31

Au cœur du village Amélie vous accueille à L'INSTITUT dans une ambiance chaleureuse et conviviale du mardi au samedi avec ou sans rendez-vous. Elle vous fera partager avec plaisir son expérience afin de vous apporter tous les conseils beauté pour répondre au mieux à vos besoins. Venez profiter d'un moment de bien-être et de détente avec les soins du visage et soins du corps relaxant «PAYOT». L'INSTITUT propose également des épilations, beauté des mains et pieds, onglerie, maquillage, solarium, la vente de produits cosmétique visage et corps «PAYOT» ainsi que la vente d'accessoires (bijoux, pochettes, foulards,...).

4, rue du Forez
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 39 00 81

Naturopathie, réflexologie plantaire, massages, bien être, voilà ce que vous propose Fantine Guillaume au sein de son nouveau local situé en pleine Nature sur les hauteurs du village. Un moment pour prendre soin de soi dans un lieu calme et paisible.
De plus, des ateliers de création cosmétique et produits de soins naturels ainsi que des cours sur les huiles essentielles sont régulièrement proposés. Ils se déroulent aux Petits Sauvages.
Des sorties natures à la découverte de la flore genésienne sont également organisées sur la période estivale.

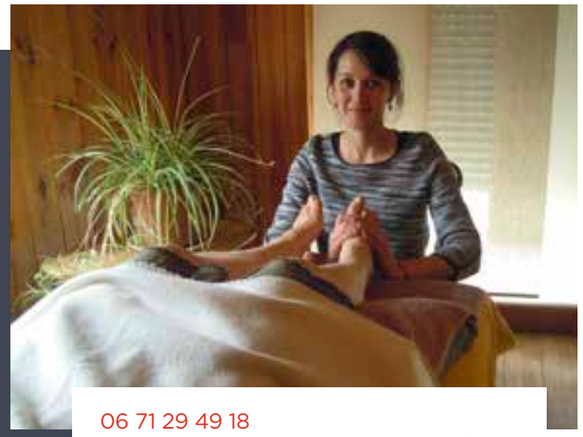

06 71 29 49 18
Le Violet 42660 Saint-Genest-Malifaux
http://unisverssoi.wix.com/fantine

JEU

ALISIER

CÈDRE

IF

NOISETIER

PIN

SORBIER

SUREAU NOIR

Tous les arbres se trouvant dans cette grille peuvent y figurer en tous sens : horizontalement, verticalement, en diagonale, de haut en bas et vice-versa, de droite à gauche et inversement.

Les mots se croisent et donc une lettre peut être commune à plusieurs d'entre eux.

Lorsque vous les aurez tous rayés, les 17 lettres restantes vous permettront de former «les deux mots» dont la définition est : **Chemin à but pédagogique à découvrir à proximité du barrage.**

C	H	A	R	M	E	A	P	I	S	E	R
U	H	T	E	E	E	E	L	B	A	R	E
A	L	A	R	C	I	R	O	N	U	D	I
E	U	S	T	E	I	R	I	R	L	E	M
L	E	U	C	A	M	P	I	S	E	C	M
U	L	R	H	U	I	B	E	O	I	R	O
O	L	E	E	B	H	G	L	R	P	E	P
B	I	A	N	E	A	E	N	E	Q	I	R
E	T	U	E	P	O	U	T	I	U	N	S
S	O	R	B	I	E	R	B	R	E	U	N
T	A	U	L	N	E	F	E	N	E	R	F
R	E	I	T	E	S	I	O	N	C	P	

AUBEPINE
AULNE
BOULEAU
CEDRE
CHARME
CHATAIGNIER
CHENE
EPICEA
ERABLE
FRENE
HETRE
IF
MERISIER
NOISETIER
PIN
POIRIER
POMMIER
PRUNIER
SAULE
SORBIER
SUREAU
TILLEUL
TREMBLE

Réponse : parcours botanique

• ASTUCES •

RECETTES DE GRAND-MÈRE

PRODUITS NATURELS

Quelques astuces de « Grand-mère » à remettre à l'ordre du jour, grâce à leur efficacité, à leurs coûts très bas et à leur facilité d'utilisation. Voici quelques « trucs » à base de vinaigre blanc, de savon noir, de bicarbonate de soude.

LE VINAIGRE BLANC

Aussi appelé « Vinaigre d'alcool » ou « vinaigre cristal », il est produit par l'acétification de l'alcool de betterave, lui-même obtenu par fermentation du jus de betterave à sucre dilué dans l'eau.
Il s'utilise principalement pour les conserves ou les usages domestiques.

› **Pour les soins du linge, il est indispensable.**

Les anciens Égyptiens pratiquaient des rinçages au vinaigre pour mordancer les tissus fraîchement teintés c'est-à-dire en fixer les couleurs. Cette technique n'a pas pris une ride et les vêtements et tissus qui « dégorgent » perdront cette détestable manie après un bon bain d'eau froide vinaigrée et salée. Remplissez le fond de la baignoire ou une grande cuvette, avec de l'eau froide plus ½ litre de vinaigre et une poignée de gros sel. Laissez tremper pendant une dizaine de minutes, puis rincez à l'eau froide et faire sécher.

De même, le vinaigre permet de raviver les couleurs du linge de maison ou de vêtements ternis par les résidus de lessive et de calcaire. Faire tremper dans 5 litres d'eau froide plus ½ verre de vinaigre pendant 5 à 10 minutes et rincer à l'eau claire.

De nombreux autres usages existent. L'eau vinaigrée remplace avantageusement les produits lave-vitres : ½ verre de vinaigre dilué dans un litre d'eau tiède.

Le vinaigre peut aussi, les enfants le savent bien, servir d'encre sympathique. Qui n'a pas joué les agents secrets en rédigeant des messages qui ne devenaient lisibles qu'après leur exposition à la chaleur d'une ampoule ? Un peu de vinaigre d'alcool (ou blanc) et une plume suffisent.

QUELQUES BONS USAGES DU SAVON NOIR ET DU BICARBONATE DE SOUDE

Le savon noir est composé à partir de l'huile de lin et de glycérine.

› **Prenez soin de vos sols et faites les briller**

Le savon noir nettoie en profondeur vos sols. Il les nourrit, les protège et les fait briller. Utilisez les sur tout type de sols : carrelages, tomettes, terres cuites, céramiques, linos, marbres, parquets en bois, etc. En ajoutant du bicarbonate de soude, vous allez renforcer l'action lavante du savon noir et en mettre moins.
Dans 5 litres d'eau, diluer une cuillère à soupe de savon noir et une cuillère à café de bicarbonate. Ensuite, lavez. Il est inutile de rincer. Vous pouvez aussi ajouter à votre savon noir à 5 à 10 gouttes d'huiles essentielles d'agrumes, aux vertus assainissantes, avant le nettoyage des sols.

› **Toutes vos surfaces dégraissées et propres**

Que ce soit pour vos plans de travail, cuisinières, plaques vitrocéramiques, éviers, hottes, fours… utilisez le savon noir pour les nettoyer et les dégraisser.
Sur une éponge, mettez un peu de savon noir, puis saupoudrez un peu de bicarbonate. Vous aurez une pâte nettoyante « surpuissante ». Lavez puis rincez à l'eau chaude.

Il existe une infinité de recettes à base de vinaigre blanc, de savon noir, de bicarbonate de soude.
C'est un plaisir que de les rechercher et de les utiliser. On est très surpris par l'excellence des résultats.

Bonne découverte à toutes et à tous.

ÉTAT CIVIL 2015

NOTRE COMMUNE

NAISSANCES

- **DELOLME** Manolo — 29 janvier
- **FOURNEL** Constant — 15 février
- **BURELIER** Lissandre — 18 février
- **FEASSON** Tiago — 24 février
- **BARBE** Alice — 27 février
- **RICHARD** Charlotte — 31 mars
- **MARGOT** Soline — 2 avril
- **ROYON** Léane — 27 avril
- **FEASSON** Maé — 13 mai
- **BRUNON** Macéo — 30 mai
- **MICHAUDON** Lou — 1er juin
- **PIRAUD** Kyara — 19 juin
- **FAURE LAURENT** William — 29 juin
- **MELY** Jules — 1er juillet
- **MERLE** Lazare — 3 juillet
- **JURY** Aaron — 5 juillet
- **CHAMBE** Camille — 6 août
- **TEYSSIER** Baptiste — 7 août
- **BERCET** Loïs — 12 août
- **ALLEGRAUD** Évan — 17 août
- **DEGRAIX** Agathe — 8 septembre
- **MARGOT** Elena — 5 octobre
- **GIRAUDET** Louna — 6 octobre
- **BOUCHET** Baptiste — 6 octobre
- **COQUARD** Hugo — 13 octobre
- **BERGERON** Léhana — 25 octobre
- **LAUNAY HURTADO** Inael — 27 octobre
- **BÉAL** Noé — 2 novembre
- **EMONET** Inès — 12 décembre

MARIAGES

- **ALLEGRAUD** Rémi et **MOMPIED** Alexandra — 24 janvier
- **ACHARD** Fabrice et **MOULIN** Gaëlle — 28 mars
- **PEYRET** Clément et **POGGI** Julia — 11 juillet
- **MARIÑO** Jorge et **PARADIS** Florette — 1er août
- **PERONNET** Florent et **BASTY** Lucile — 12 septembre

DÉCÈS

- **ROMEUF** Suzanne veuve **BADOL** — 14 janvier
- **MOUTOT** Marie veuve **MOREL** — 16 janvier
- **VIALLON** Marguerite veuve **EPALLE** — 27 janvier
- **GUICHARD** Marie veuve **BOUCHET** — 29 janvier
- **DESFOND** Gérard — 6 février
- **COURBON** Lucienne veuve **BONNEFOY** — 31 mars
- **RIOU** Joannès — 4 mai
- **LAVIGNE** Gabriel — 20 mai
- **GIBERT** Marinette veuve **ABRÉAL** — 29 mai
- **MONTCEL** Michel — 3 juin
- **PFAFF** Marie-Jeanne épouse **CIZERON** — 11 juin
- **BERTOLOTTI** Virginie — 21 juin
- **VERCASSON** André — 26 juin
- **ROCHE** Vasthie veuve **CONVERS** — 4 juillet
- **THIOLLIERE** Marie Jeanne veuve **TEYSSIER** — 8 juillet
- **BERTAIL** Marie Antoinette veuve **BÉAL** — 9 juillet
- **GIRARDEAU** Claude — 21 juillet
- **TEYSSIER** Georgette épouse **DUVERNAY** — 5 août
- **BONNEVIALLE** Catherine veuve **ROCHETIN** — 9 août
- **FURET** Marguerite veuve **PETIT** — 10 août
- **MALLET** Gaston — 10 août
- **RIVATON** Jean — 14 août
- **FOURNIER** Sylvie épouse **BRUN** — 15 août
- **CALLET** Francine veuve **PACCALLET** — 30 août
- **MICHELI** Odette épouse **FOURNAT** — 26 septembre
- **JOURDY** Marie Antoinette veuve **DARNEIX** — 6 octobre
- **CLERC** Marie Louise veuve **MARCON** — 6 octobre
- **POLESEL** Giuseppina veuve **BACCONNET** — 19 octobre
- **VIALON** Marie Claudia veuve **DEFOUR** — 31 octobre
- **GALLIEN** Albertine veuve **BARRIER** — 2 novembre
- **ROCHER** Jacques — 6 novembre
- **AVRIL** Dominique — 11 décembre
- **DARNAUD** Maxime — 16 décembre
- **FRANC** Joseph — 21 décembre
- **RAVON** Marie épouse **VALANCOGNE** — 31 décembre
- **DURIEUX** Marcel — 31 décembre

Classes en 5

1985

1975

1965

1955

2015

1945

1935

2005

1995

Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42 660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

tv&CO 04 77 39 06 66